

NÉVEZ

Un projet d'installation de la 5G sur l'antenne du centre

Un dossier d'information sur le déploiement de la 5G par Orange, via une antenne du centre, est consultable en mairie jusqu'au 19 octobre.

● À Névez, l'opérateur Orange a déposé un dossier d'information en mairie pour la modification d'une antenne relais sur le château d'eau, rue de l'Atlantique. Le dossier, à la disposition du public jusqu'au 19 octobre, propose une synthèse et explique la motivation de ce projet, la description des phases de déploiement et les caractéristiques

d'ingénierie. Il présente également les autorisations requises, le calendrier prévisionnel, et donne des éléments essentiels sur la 5G.

« L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de permettre une amélioration significative du débit du réseau mobile grâce à l'introduction de l'Ultra Haut Débit Mobile Orange. La 5G offrira la rapidité et la capacité en données nécessaires au développement de nouvelles générations d'applications et de services. Ce dossier est réalisé conformément aux recommandations de l'ANFR (Agence nationale des fréquences) », est-il précisé dans ce dossier.

La population opposée à l'installation de la 5G

À Névez, les projets de ce type ont déjà fait polémique. En hiver 2022 et au printemps 2023, la population

s'était ainsi fortement mobilisée contre l'installation, par Bouygues, d'une antenne 5G dans la zone de Kervic, et la municipalité avait donné par deux fois un avis défavorable lors de la déclaration préalable de ce projet.

« Après l'étape de consultation du dossier et le recueil des éventuels avis de la population, Orange devra déposer un dossier de déclaration préalable. C'est à partir de là que la municipalité pourra donner son avis. Mais dans la mesure où l'antenne existe déjà, et qu'il s'agit là d'une modification et non d'une création, nous aurons peu d'arguments à opposer », rapporte le maire, Dominique Guillou, interrogé sur le sujet.

Pratique

Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.